



2

**Bachelier : Infirmier
responsable de soins généraux**

PRESENTATION DE LA FORMATION ET DU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Année académique 2023-2024

1. Identification de la Haute Ecole

1. Nom de la Haute Ecole : **Haute Ecole Libre Mosane (HELMo)**
2. Adresse du siège social : **Mont St-Martin 41 - 4000 Liège**
3. Réseau : **Libre Confessionnel**

2. Identification de la formation

1. Intitulé du cursus concerné : **Cursus Infirmier responsable de soins généraux**
2. Localisation de la formation : **Campus de l'Ourthe, Quai du Condroz, 28, 4031 Angleur (Liège)**
3. Classement de la formation :
 - a) Enseignement supérieur de type **Court**
 - b) Secteur : **Santé**
 - c) Domaine : **Sciences de la santé publique**
 - d) Grade académique : **Bachelier (niveau 6)**

3. Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement

Cette rubrique présente le cadre réglementaire et pédagogique de la formation. Elle comprend également les capacités et les acquis d'apprentissages (AA) terminaux en lien avec le référentiel de compétences. Le programme (point 4.), structuré en Blocs sur un cycle de 4 ans, précise les heures de formation, les crédits, les pré-requis et co-requis qui déterminent le profil d'enseignement.

3.1. Cadre réglementaire

La formation de bachelier infirmier responsable de soins généraux correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification (CEC). Le grade de bachelier infirmier responsable de soins généraux donne accès au titre professionnel de praticien de l'art infirmier (Loi coordonnée relative à l'exercice des professions des soins de santé du 10.05.2015, MB.18.06.2015).

Le professionnel infirmier exerce sa pratique de manière autonome et en collaboration. Son rôle est de protéger, promouvoir et optimiser la santé et le mieux-être de la personne, d'un groupe ou d'une communauté et ce à toutes les étapes de la vie et dans tous les contextes de soins où l'infirmier exerce. L'activité professionnelle concerne le soin, de quelque nature qu'il soit dans les domaines de la promotion de la santé, de l'éducation à la santé, de la prévention de la maladie, des soins urgents, des soins curatifs, des soins chroniques et palliatifs. Celle-ci repose sur des valeurs professionnelles qui prônent le caractère déterminé et complexe de l'être humain en interaction avec son environnement.

L'infirmier s'adresse à la globalité de l'être humain, il inscrit ses interventions dans une dynamique de soutien et de promotion à l'autogestion (responsabilisation) de l'individu et de son entourage en vue de l'accompagner dans son projet de vie.

L'activité professionnelle est fondée sur l'acquisition d'un haut niveau de connaissances dans un processus de formation tout au long de la vie.

Le programme d'études comprend (1) un enseignement théorique articulé autour de plusieurs domaines : les soins infirmiers et sciences professionnelles, les sciences fondamentales et biomédicales, les sciences humaines et sociales, la recherche appliquée et (2) un enseignement clinique avec des activités d'intégration professionnelles (ARES, 2016). L'enseignement clinique (ou stage) est organisé dans différents secteurs des soins infirmiers et les conditions de stage sont réglées par convention entre les partenaires. Le programme est construit selon les recommandations de la Directive européenne (2013/55/UE) qui a été traduite dans la législation nationale pour permettre la reconnaissance automatique de la formation et la libre circulation au sein des pays de l'Union Européenne. Nous tenons compte de ces textes pour construire le référentiel de compétence, les aptitudes et connaissances à développer ainsi que les acquis d'apprentissage requis.

Le référentiel de compétences de la formation (ARES, 2016) conduit le futur professionnel à s'impliquer dans sa formation et à construire son identité professionnelle ; à prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et règlementaires ; à gérer les ressources humaines, matérielles et administratives ; à concevoir des projets de soins infirmiers ; à assurer une communication professionnelle et à mettre en œuvre le projet de soin. Les compétences sont déclinées en capacités reprises dans le référentiel de formation.

3.2. Projet pédagogique

Pour développer des compétences professionnelles, l'étudiant s'appuie sur un ensemble de connaissances, aptitudes et ressources tout au long de son cursus. Pour ce faire, il est accompagné dans des activités d'enseignement/apprentissage variées au sein d'Unités d'Enseignement (UE). Celles-ci abordent les thématiques professionnelles fondamentales que sont les sciences infirmières, les sciences biomédicales/médicales et les sciences humaines et sociales en partant du général vers le plus spécialisé et complexe et, ce, en alternance avec des activités d'intégration, un enseignement clinique et le développement d'un projet de recherche appliquée.

Le projet pédagogique de HELMo Sainte-Julienne se base sur la Directive européenne 2013/55/UE et les lignes directrices de l'EFN (European Federation of Nurses Associations). Les différentes compétences développées au terme de la formation permettront aux étudiants de diagnostiquer de façon indépendante les soins infirmiers requis, de collaborer avec les autres acteurs de santé, de responsabiliser les individus et les familles, d'assurer de façon indépendante la qualité des soins infirmiers, d'assurer une communication professionnelle, d'analyser la qualité des soins et d'améliorer sa propre pratique professionnelle en tant qu'infirmier responsable de soins généraux.

Les situations d'apprentissage choisies ont un rôle déterminant pour permettre à l'apprenant de développer ses compétences tant en activité d'enseignement, qu'en activité d'intégration professionnelle dans un processus dynamique qui demande un engagement réflexif. La démarche réflexive nécessaire au développement de compétences se caractérise par un processus de mise à distance quant à ses apprentissages, ses pratiques professionnelles (pratique réflexive), son jugement clinique, professionnel, critique et éthique (Lafortune, 2012). L'étudiant développe des compétences, mobilise ses ressources en les transférant dans des contextes précis (familles de situation). L'écriture réflexive est un outil privilégié dans la construction des compétences dès le début de la formation.

Les enseignants ont une expertise professionnelle et pédagogique qui favorise le développement des compétences attendues par la directive 2013/55/UE. Les apprentissages se fondent sur la démarche scientifique, les concepts professionnels nationaux et internationaux ainsi que sur les données probantes en appui de l'Evidence Based Nursing. Des activités interdisciplinaires sont construites chaque quadrimestre afin de favoriser l'intégration des savoirs disciplinaires. Dans le cadre de la mobilité, des stages à l'étranger sont proposés à partir du projet professionnel de l'étudiant. Des activités d'actualisation professionnelles sont organisées au travers de conférences, séminaires. Des activités de soutien à l'apprentissage, individualisé ou en petits groupes, sont proposées comme le projet starting-block, le projet enseignant-référent, la remédiation, le tutorat, des bilans d'acquis d'apprentissage dans une perspective de promotion de la réussite.

Construire des compétences professionnelles en utilisant la simulation est une pratique pédagogique en développement. La simulation en santé utilise des mannequins de haute-fidélité et des moyens techniques audio-visuels afin de reproduire des situations de soins réalistes face auxquelles l'étudiant est peu confronté. Les objectifs sont de permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés pratiques mais aussi de développer une démarche clinique et la communication professionnelle. La pratique du débriefing contribue à favoriser l'autoévaluation et la régulation des apprentissages.

L'e-learning est également un outil pédagogique utilisé comme ressource au développement d'un apprentissage autonome.

Un référentiel de formation est à disposition des étudiants (sur e-learning) et précise les AA intermédiaires dans le parcours de formation. Il a pour objectifs de clarifier ce qui est attendu de l'étudiant en formation ; d'établir le programme général des activités d'enseignement/apprentissage et de faciliter la communication entre les acteurs, partenaires de la formation comme document de référence.

Documents de référence

- COFOE (Cohérence en Formation et Evaluation des compétences). *Des processus et des outils innovants au service des acteurs engagés dans la mise en œuvre de la cohérence*. Un partenariat Belgique Lituanie Portugal coordonné par la Haute Ecole Léonard de Vinci (2010-2011).
- Conseil fédéral de l'Art Infirmier (avril 2015). *Profil professionnel et de compétences de l'infirmier responsable de soins généraux*.
- Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études en fédération Wallonie-Bruxelles. (MB. 18-12-2013).
- Décret du 30 juin 2016 modifiant le décret du 18 juillet 2008 fixant des conditions d'obtention des diplômes de bachelier sage-femme et de bachelier en soins infirmiers, renforçant la mobilité étudiante et portant diverses mesures en matière d'enseignement supérieur. (M.B. 14-09-2016).
- Directive 2013/55/UE du Parlement Européen et du Conseil du 20 novembre 2013 modifiant la directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.
- Dury, C., Lafortune, L., Collin, J. & Duchêne, B. (2012). *Référentiel de compétences de la bachelière et du bachelier en soins infirmiers*. Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg, Catégorie paramédicale. Namur : Les éditions namuroises.
- European Federation of Nurses Associations. (2015). *Cadre de Compétences de l'EFN*. Lignes directrices de l'EFN pour la mise en œuvre de l'Article 31 dans les programmes nationaux de formation des infirmiers. Bruxelles : Belgique.
- Gérard, M.-F. (2010). L'évaluation des compétences par des situations complexes. Dans G. Baillat, D. Niclot, & G. Ulma, *La formation des enseignants en Europe* (pp. 231-241). Bruxelles: de Boeck.
- Lafortune, L. (2012). *Des stratégies réflexives-interactives pour le développement de compétences. La formation en éducation et en santé*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lemenu, D., Heinen E. (2015). *Comment passer des compétences à l'évaluation des acquis de l'étudiant ?* De Boeck.
- Rapport final de synthèse de l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES). (Juin 2011). Evaluation des cursus Soins infirmiers et Sage-femme. http://www.aeqes.be/rapports_intro.cfm
- Référentiel de Compétences en soins infirmiers (2009-2010). HELMo Ste Julienne (document édité à usage de formation)

3.3. Référentiel de Compétences et Acquis d'apprentissage (AA) terminaux

Dans la 3^{ème} colonne de ce tableau sont formulés les AA terminaux choisis par l'équipe enseignante en vue de former les étudiants à développer des compétences et à les évaluer en fin de formation.

Compétences : Décret MB. 14-09-2016	Capacités du référentiel de compétences : Décret MB. 14-09-2016	Acquis d'apprentissage (AA) terminaux spécifiques à l'Institut version mars 2023
S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle (C1)	<p><u>Capacités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ∂ Participer activement à la construction et à l'actualisation de ses acquis professionnels (C1.1) ∂ Développer une pratique réflexive (C1.2) ∂ Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité (C1.3) ∂ Construire son projet professionnel (C1.4) ∂ Adopter un comportement responsable et citoyen (C1.5) ∂ Utiliser les résultats de la recherche scientifique (C1.6) 	<p><u>Au terme de la formation, l'étudiant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ C1.AAT1 – Construit des savoirs professionnels actualisés et les mobilise en situation. ↪ C1.AAT2 - Analyse sa pratique, ses apprentissages (pratique réflexive) et se régule via les pairs, les enseignants et les professionnels de terrain (modèles). ↪ C1.AAT3 - Construit un projet professionnel et explique l'évolution de ses représentations en référence aux fondements de la discipline. ↪ C1.AAT4 - Analyse toute situation au regard des valeurs et des enjeux de société avec un jugement professionnel. ↪ C1.AAT5 - Exerce un raisonnement scientifique et argumente ses choix sur base de sources scientifiques et professionnelles.
Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires (C2)	<p><u>Capacités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ∂ Respecter la déontologie propre à la profession (C2.1) ∂ Intégrer une réflexion éthique à sa pratique (C2.2) ∂ Respecter la législation et les réglementations (C2.3) 	<p><u>Au terme de la formation, l'étudiant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ C2.AAT1 – Applique la déontologie professionnelle et le cadre légal et réglementaire. ↪ C2.AAT2 - Mène une réflexion éthique en vue de prendre des décisions respectueuses de la personne (<i>Advocacy</i>). ↪ C2.AAT3 - Est responsable de ses actes professionnels dans les limites de ses compétences.
Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives (C3)	<p><u>Capacités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ∂ Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluri professionnelle (C3.1) ∂ Participer à la démarche qualité (C3.2) ∂ Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique (C3.3) ∂ Accompagner les pairs en formation (C3.4) ∂ Déléguer des prestations de soins (C3.5) 	<p><u>Au terme de la formation, l'étudiant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ C3.AAT1 - Programme, argumente et évalue les soins infirmiers au sein de l'équipe pluri professionnelle dans le respect du rôle de chacun (échange et collaboration). ↪ C3.AAT2 - Prend part à la démarche qualité. ↪ C3.AAT3 - Exerce sa profession selon les normes et recommandations (EBN). ↪ C3.AAT4 - Gère les documents administratifs liés aux soins et les ressources matérielles (logistique, stock, maintenance) de manière efficiente. ↪ C3.AAT5 - Travaille en équipe en déléguant certaines tâches en fonction des compétences et responsabilités. ↪ C3.AAT6 - Partage ses connaissances avec ses pairs en formation.
Concevoir des projets de soins infirmiers (C4)	<p><u>Capacités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ∂ Rechercher les informations (C4.1) ∂ Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration (C4.2) ∂ Fixer les résultats attendus (C4.3) ∂ Prescrire les interventions de soins (C4.4) ∂ Evaluer la démarche et les résultats des interventions (C4.5) 	<p><u>Au terme de la formation, au départ d'une collecte de données significative, l'étudiant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ C4.AAT1 - Détermine les problèmes de santé réels et/ou potentiels pour plusieurs patients et pose les diagnostics infirmiers. ↪ C4.AAT2 - Formule les objectifs de soins avec la personne et les argumente. ↪ C4.AAT3 - Choisit et planifie les interventions et en argumente la pertinence (contextes, expertise clinique et EBN). ↪ C4.AAT4 - Argumente l'organisation des interventions en fonction des priorités, de la personne et des autres praticiens de la santé. ↪ C4.AAT5 - Evalue les interventions et réajuste les décisions.
Assurer une communication professionnelle (C5)	<p><u>Capacités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ∂ Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes (C5.1) ∂ Utiliser les outils de communication existants (C5.2) ∂ Etablir avec l'équipe pluri professionnelle une relation adaptée au contexte rencontré (C5.3) ∂ Etablir avec l'individu sain ou malade, son entourage et/ou la collectivité la relation adaptée au contexte rencontré (C5.4) 	<p><u>Au terme de la formation, l'étudiant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ C5.AAT1 - Transmet des informations significatives selon les méthodes et exigences professionnelles (continuité et traçabilité). ↪ C5.AAT2 - S'exprime par écrit et oralement dans un langage professionnel. ↪ C5.AAT3 - Travaille en équipe et collabore avec l'équipe pluri professionnelle en fonction de la situation de soin. ↪ C5.AAT4 - Choisit les outils de communication verbale et non verbale adaptés aux publics rencontrés et au contenu des messages (ajustement, écoute active, éducation...). ↪ C5.AAT5 - Analyse sa démarche relationnelle interpersonnelle et la discute dans une perspective soignante (projet de soin).
Mettre en œuvre le projet de soins (C6)	<p><u>Capacités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ∂ Réaliser des interventions et activités de soins dans les domaines de la promotion de la santé, de l'éducation à la santé, de la prévention de la maladie, des soins urgents, des soins curatifs, des soins chroniques et palliatifs. (C6.1) ∂ Adapter le soin à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel (C6.2) 	<p><u>Au terme de la formation, l'étudiant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ C6.AAT1 – Réalise les interventions infirmières selon les normes professionnelles (prescriptions médicales et protocoles) : hygiène, asepsie, pudeur, intimité, confort, sécurité et précision. ↪ C6.AAT2 - Respecte les principes d'ergonomie et de manutention. ↪ C6.AAT3 – Pratique l'éducation thérapeutique et accompagne le bénéficiaire et son entourage dans son projet de vie en mettant en œuvre des stratégies de formation. ↪ C6.AAT4 - Ajuste ses interventions selon les situations individuelles ou collective, les domaines et contextes (environnement). ↪ C6.AAT5 - Analyse l'efficacité de ses interventions (objectif, processus, résultat).

4. Programme d'études du Bachelier : Infirmier responsable de soins généraux

BLOC 1

		C	H
C1-B1-Q1-11G01	Fondements des soins I	8	78
	Soins infirmiers généraux et principes généraux de santé 1		78
C1-B1-Q1-11G02	Science infirmière et cadre professionnel	3	30
	Histoire de la profession, déontologie et éthique, science infirmière		18
	Méthodologie de la recherche 1		12
C1-B1-Q1-11G03	Cadre légal et réglementaire, politique de santé	2	27
	Droit et législation sociale et sanitaire		15
	Organisation de la santé		12
C1-B1-Q1-11G04	Sciences de la santé I	4	36
	Biologie, anatomie, physiologie 1 (36h)		
C1-B1-Q1-11G05	Sciences de la santé II		45
	Microbiologie : bactériologie, virologie, parasitologie et immunologie (18h)		
	Hygiène et prophylaxie (27h)		
C1-B1-Q1-11G06	Premiers secours et Traumatologie	2	21
	Pathologie traumatologie		12
	Premiers secours		9
C1-B1-Q2-11G07	Fondements des soins II	8	78
	Soins infirmiers généraux et principes généraux de santé 2		78
C1-B1-Q2-11G08	Sciences humaines et sociales, déterminants de santé I	3	36
	Anthropologie et sociologie 1		24
	Education pour la santé et sanitaire 1		12
C1-B1-Q2-11G09	Sciences de la santé III	8	81
	Biochimie (24h)		
	Biologie, anatomie, physiologie 2 (33h)		
	Nutrition et diététique (24h)		
C1-B1-Q2-11G10	Santé mentale et psychiatrie	3	27
	Pathologie et soins infirmiers en santé mentale et psychiatrie 1		27
C1-B1-Q1 et Q2-11G11	Psychologie et communication I	4	36
	Psychologie générale		18
	Psychologie appliquée, communication professionnelle 1		18
C1-B1-Q1 et Q2-11G12	Gériatrie, gérontologie et Pharmacologie	3	36
	Pathologie et soins infirmiers en gériatrie (27h), Pharmacologie générale (9h)		36
C1-B1-Q1 et Q2-11G13	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique I	8	222
	Stage de soins généraux aux adultes 1 Personnes âgées et gériatrie (152h) activités d'intégration (20h) et activité interdisciplinaire (5h)		177
	Démarche de soin, Démarche et raisonnement clinique 1 (DRC 1)		33
	Ergonomie et manutention 1		12

BLOC 2

		C	H
C1-B2-Q1-21G01	Principes de soins infirmiers I	8	74
	Soins infirmiers en médecine et chirurgie 1		74
C1-B2-Q1-21G02	Soins infirmiers en contexte spécifique	3	24
	Soins à domicile et Méthodologie de la recherche 2		
C1-B2-Q1-21G03	Pathologie générale I	6	61
	Pathologie médicale, physiopathologie et pharmacologie 1 (39h), Diabétologie (12h), Radiologie, biophysique, techniques d'investigation (10h)		61
C1-B2-Q1-21G04	Pathologie générale II	2	21
	Pathologie chirurgicale 1 (12h) et anesthésiologie (9h)		21
C1-B2-Q2-21G05	Principes de soins infirmiers II	3	27
	Soins infirmiers en médecine et chirurgie 2		27
C1-B2-Q2-21G06	Soins de plaies	2	21
	Soins de plaies		21
C1-B2-Q2-21G07	Gynécologie - Obstétrique	4	45
	Pathologie gynécologie, obstétrique yc soins infirmiers à la mère et au nouveau-né		33
	Embryologie, génétique et physiologie de la grossesse		12
C1-B2-Q2-21G08	Pathologie générale III	6	60
	Pathologie médicale, physiopathologie et pharmacologie 2		42
	Pathologie chirurgicale 2		18
C1-B2-Q2-21G09	Sciences humaines et sociales, déterminants de santé II	3	24
	Anthropologie et sociologie 2		12
	Education pour la santé et sanitaire 2		12
C1-B2-Q1 et Q2-21G10	Psychologie et communication II	3	36
	Psychologie clinique		18
	Psychologie appliquée, communication professionnelle 2		18
C1-B2-Q1 et Q2-21G11	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique II.1	12	311
	Stages de soins généraux aux adultes (*) 2 (270h), activités d'intégration (17h) et activités interdisciplinaires (9h)		296
	Démarche et raisonnement clinique 2 (DRC 2)		15
C1-B2-Q1 et Q2-21G12	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique II.2	8	282
	Stages de soins généraux aux adultes (*) 3 (270h)		270
	Ergonomie et manutention 2		12

(*) Stages de soins généraux en médecine générale et spécialités médicales et soins généraux en chirurgie générale et spécialités chirurgicales

Les UE11G11 et 21G10 sont transversales pour assurer une approche intégrée des concepts de psychologie et de communication en lien avec les UE d'intégration professionnelle tout au long d'une année académique

L'UE11G12 est transversale pour assurer l'intégration de ses notions aux activités d'intégration professionnelle spécifiques au domaine de la gériatrie (contextualisation-décontextualisation- recontextualisation).

UE pré requises → UE co requises →

4. Programme d'études du Bachelier : Infirmier responsable de soins généraux

BLOC 3

		C	H
C1-B3-Q1-3IG01	Principes de soins infirmiers en chirurgie	3	39
	Pathologie et soins infirmiers en chirurgie et au bloc opératoire		39
C1-B3-Q1-3IG02	Principes de soins infirmiers en médecine	3	45
	Pathologie spéciale : pneumologie		12
	Pathologie : médecine interne		15
	Soins infirmiers en médecine		18
C1-B3-Q1-3IG03	Principes de soins infirmiers en oncologie	3	39
	Pathologie et soins infirmiers en oncologie		31
	Radioprotection et notions de radiothérapie		8
C1-B3-Q1-3IG04	Principes de soins infirmiers chroniques, continus et palliatifs	3	30
	Soins infirmiers chroniques, éducation thérapeutique et structures de soins		15
	Soins infirmiers continus et palliatifs		15
C1-B3-Q2-3IG05	Approche communautaire des soins	3	39
	Promotion de la santé et projets communautaires y compris les réseaux de soins (21h), Epidémiologie et Statistique (18h)		
C1-B3-Q2-3IG06	Principes de soins infirmiers aigus	3	42
	Soins infirmiers aux soins intensifs et aux urgences, urgences collectives. Situations de crise en santé mentale		
C1-B3-Q2-3IG07	Principes de soins infirmiers en pédiatrie	3	48
	Pathologie et soins infirmiers en puériculture et pédiatrie		
C1-B3-Q2-3IG08	Algologie	2	27
	Pathologie et soins infirmiers en algologie		
C1-B3-Q2-3IG09	Méthodologie de la recherche	3	33
	Méthodologie de la recherche 3		15
	Anglais lié à la profession		18
C1-B3-Q1 et Q2-3IG10	Ethique et positionnement professionnel	3	30
	Philosophie		12
	Ethique, bioéthique et positionnement professionnel		18
C1-B3-Q1 et Q2-3IG11	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique III.1	15	313
	Stages de soins généraux aux adultes (*) 4, activités d'intégration (25h) et activités interdisciplinaires (9h).		304
	Démarche et raisonnement clinique 3 (DRC 3)		9
C1-B3-Q1 et Q2-3IG12	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique III.2	8	150
	Stage en santé mentale et psychiatrie		135
	Soins infirmiers en santé mentale et psychiatrie 2		15
C1-B3-Q1 et Q2-3IG13	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique III.3	8	150
	Stage extrahospitalier interculturel (yc mobilité et santé communautaire)		135
	Séminaire interculturel		15

BLOC 4

		C	H
C1-B4-Q1-4IG01	Organisation de la santé	2	27
	Principes d'administration, de gestion et d'organisation des soins de santé, politique socio-économique de la santé et aspects juridiques de la profession		
C1-B4-Q1-4IG02	Sécurité et qualité des soins	2	18
	Sécurité et qualité des soins Prévention et santé au travail, ergonomie		
C1-B4-Q1-4IG03	Leadership	2	27
	Travail en équipe et délégation, Principes d'enseignement et de formation des pairs		
C1-B4-Q1-4IG04	Pratiques de soins complémentaires	2	24
	Différentes approches dans le cadre des soins infirmiers (au choix)		
C1-B4-Q1 et Q2-4IG05	Collaboration professionnelle	2	35
	Collaboration pluri-professionnelle, leadership clinique et outils de communication (e-santé) (27h), activité interdisciplinaire (8h)		
C1-B4-Q1 et Q2-4IG06	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique IV.1	16	295
	Stage de soins généraux aux adultes (*) 5 (270h) et activités d'intégration (25h)		
C1-B4-Q1 et Q2-4IG07	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique IV.2	7	360
	Stages de soins à domicile et choix		
C1-B4-Q1 et Q2-4IG08	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique IV.3	4	135
	Stage de soins aux enfants et pédiatrie, soins à la mère et nouveau-né		
C1-B4-Q1 et Q2-4IG09	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique IV.4	4	135
	Stage de soins intensifs/urgences		
C1-B4-Q1 et Q2-4IG10	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique IV.5	3	90
	Stage de gestion (90h)		
C1-B4-Q1 et Q2-4IG11	Travail de fin d'études professionnel et professionnalisant	16	110
	Méthodologie de la recherche 4 et développement professionnel (20h). Activités exploratoires (90h)		

Les UE 3IG10 et 4IG05 sont transversales pour assurer le développement de ces notions en relation avec les activités d'intégration professionnelle tout au long de l'année académique (contextualisation-décontextualisation- recontextualisation). L'UE 4IG11 est transversale pour permettre le développement d'un travail scientifique professionnel et professionnalisant approfondi et réflexif (accessible en année diplômante).
Les UE 4IG06, 4IG07, 4IG08 et 4IG09 peuvent être planifiées au Q2 pour une mobilité Erasmus intégrant l'UE 4IG11

Les UE 11G13 – 2IG11 – 2IG12 – 3IG11 – 3IG12 – 3IG13 – 4IG06 – 4IG07 – 4IG08 – 4IG09 – 4IG10 sont des activités d'intégration professionnelle transversales (Décret Paysage Art.79)

(*) Stages de soins généraux en médecine générale et spécialités médicales et soins généraux en chirurgie générale et spécialités chirurgicales

UE pré requises → UE co requises - - - - -

5. Bachelier : Infirmier responsable de soins généraux (contenu minimum):

Le tableau suivant donne la répartition des crédits en correspondance avec les axes de la grille de formation (avis de la Commission paramédicale, CT HE-EPS, ARES 2016) pour un cursus de 240 crédits.

Axes et crédits de formation (Commission paramédicale, CT HE-PromSoc, ARES, 2016)	Total Programme Bachelier Infirmiers Responsable de Soins Généraux HELMo	Programme MINIMUM ARES	Liberté PO
Sciences fondamentales et biomédicales	38	32	6
Sciences humaines et sociales	17	15	2
Sciences professionnelles	63	35	28
AIP	99	95	4
Recherche appliquée	23	15	8
	240 crédits	192	48